

Votre nouveau conseil municipal



Josée Ossio

District 1 | Saint-Jacques



Gaétan Pageau

Maire



Isabelle Grenier

District 2 | Notre-Dame



Johanne Laurin

District 3 | Saint-Paul



Charles Guérard

District 4 | Saint-Olivier



Nicolas St-Gelais

District 5 | Saint-Jean-Baptiste



Sébastien Hallé

District 6 | Des Pins

Les membres du nouveau conseil municipal, qui compte plusieurs nouveaux élus, ont été assermentés le 12 novembre dernier. Ils ont multiplié les rencontres de travail depuis ce temps afin de prendre connaissance des dossiers et préparer le budget 2022.

Vos élus sont à l'écoute de vos besoins et peuvent vous accompagner dans certains dossiers. Leurs coordonnées se trouvent à la page suivante et au lancienne-lorette.org

Budget 2022

4



Programmation de la relâche

9



Activités hivernales

8



Festival des neiges

12



3

Opérations hivernales

6

Taxes municipales

9

Programme d'accompagnement au PVE

10

Nouvelles des organismes

Restez informé!

lancienne-lorette.org

Dossier Citoyen



Infolettre



YouTube

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Lorettaïnes,
Chers Lorettaïnes,

En ce début d'année 2022, les membres du conseil municipal et moi désirons vous souhaiter nos meilleurs vœux. C'est avec une grande fierté, mais aussi avec humilité face aux enjeux à venir, que nous entreprenons ce mandat pour les quatre prochaines années. Je vous remercie non seulement de la confiance témoignée le 7 novembre dernier, mais également d'avoir permis à une équipe dynamique, positive, polyvalente et dévouée de composer votre nouveau conseil municipal.

BILAN 2021

L'année 2021 a été marquée par la **décision favorable de la Cour d'appel** concernant notre quote-part d'agglomération. La Ville de Québec a remboursé 21,069 M\$ à la Ville de L'Ancienne-Lorette pour couvrir les réclamations des années 2008 à 2015, et nous attendons qu'un montant équivalent soit versé en 2022 pour la période 2016 à 2021. Actuellement, comme vous le savez, la loi permet à la Ville de disposer de cet argent pour diminuer notre dette, réduire le compte de taxes ou payer comptant nos immobilisations. Nous explorons d'autres avenues légales afin de continuer de remettre de l'argent dans les poches du citoyen.

Concernant l'agglomération de Québec, **plusieurs éléments demeurent fort préoccupants pour l'avenir**, notamment :

- La **quote-part** calculée par la Ville de Québec demeure trop élevée malgré une baisse obtenue en 2022 et surtout, l'augmentation future de celle-ci est imprévisible.
- Malgré le jugement favorable de la Cour, rien n'assure que la **spirale de surfacturation** des frais d'agglomération par la Ville de Québec cessera dans l'avenir.

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous avons obtenu, en 2021, l'autorisation du gouvernement du Québec d'occuper les terrains du MTQ. Dès ce printemps, les sentiers du Parc de la rivière seront donc reliés à ceux du boisé Lorettaïen via l'escalier belvédère de la rue Jandomien. De plus, nous avons mis en place notre programme de sécurité routière et notre plan de mobilité active, poursuivi la revitalisation de la rue Notre-Dame en plus d'ajouter des trottoirs sur les rues des Pins et des Patriotes. Finalement, la qualité des aménagements paysagers réalisés par la Ville, les citoyens et les commerçants a été récompensée par les 4 Fleurons décernés en décembre par l'organisme Les Fleurons du Québec.

BUDGET 2022

Le jugement de la Cour nous a également permis de bénéficier d'une diminution de 1,6 M\$ de la quote-part payée à l'agglomération de Québec, ce qui représente 4,95 % du budget annuel de la Ville. **Ce montant sera dès maintenant remis aux citoyens** en :

- Diminuant le taux de taxes résidentielles de 2,5 %;
- Absorbant l'effet de l'inflation de 2,2 %;
- Offrant une aide à la relance économique sous forme de crédit de taxes de 2,5 % aux propriétaires commerciaux, jusqu'à concurrence de 1 250 \$.

Nous avons également bonifié le budget de paiement comptant de nos immobilisations. L'objectif à terme de cette démarche est de diminuer notre dette et de garantir une stabilité du compte de taxes municipales. Il faut se rappeler que notre ville est développée presque à son plein potentiel territorial; il faut donc prévoir en tenant compte de ce fait.

Plusieurs importants projets d'infrastructures sont planifiés en 2022, dont la troisième phase de revitalisation de la rue Notre-Dame, la poursuite de la mise à niveau de nos rues et parcs, ainsi que la réfection de la bibliothèque Marie-Victorin. Ayant été à l'affût des programmes de subvention existants, nous sommes en attente de confirmation de 5 M\$ de subventions pour réaliser ces projets totalisant plus de 12,2 M\$. Bien que l'obtention probable de cet appui financier représente une excellente nouvelle, la Ville devra néanmoins assumer les 7,2 M\$ restants. Finalement, 2022 marquera le début de la cueillette des résidus alimentaires avec l'entrée en fonction de l'usine de biométhanisation.

La santé financière de la Ville et la réduction de la dette sont au cœur de nos préoccupations, dans le contexte



Questions, commentaires ou suggestions :

info@lancienne-lorette.org

actuel où nous devons notamment composer avec une quote-part incertaine, la nécessité d'investir pour le maintien de nos infrastructures et l'inflation substantielle qui affecte tous les aspects de l'économie. Nous devons continuer de prendre les décisions nécessaires pour assurer la pérennité de notre Ville.

UN HIVER BIEN REMPLI

Malgré le contexte sanitaire incertain qui prévaut au moment d'écrire ces lignes, je vous invite à prendre connaissance des activités hivernales proposées par votre municipalité, et de profiter pleinement de ses installations de loisirs intérieurs et extérieurs.

En mon nom personnel et en celui de tous les membres du conseil, je vous souhaite un excellent hiver !

Cordiales salutations,

Gaétan Pageau
Maire

Séances ordinaires du conseil municipal

Voici l'horaire des prochaines séances qui ont lieu à 19 h 30, à l'hôtel de ville situé au 1575, rue Turmel. Le port du masque est requis pendant toute la durée de la séance.

Voici l'horaire des prochaines séances.

- Mardi 25 janvier 2022
- Mardi 22 février 2022
- Mardi 29 mars 2022

Elles sont également diffusées en direct sur notre chaîne YouTube et peuvent être visionnées en différé. Vous pouvez consulter les ordres du jour et soumettre vos questions sur le site Internet à **lancienne-lorette.org**.

YouTube



	MAIRE Gaétan Pageau 418 877-4378 maire@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 1 - SAINT-JACQUES Josée Ossio 418 914-4684 jossio@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 2 - NOTRE-DAME Isabelle Grenier 418 955-7824 igrenier@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 3 - SAINT-PAUL Johanne Laurin 418 871-7852 jlaurin@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 4 - SAINT-OLIVIER Charles Guérard 418 997-4120 cguerard@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 5 - SAINT-JEAN-BAPTISTE Nicolas St-Gelais 418 573-6533 nst-gelais@lancienne-lorette.org
	DISTRICT 6 - DES PINS Sébastien Hallé 418 655-6418 shalle@lancienne-lorette.org

Pour connaître le district où vous êtes situé(e), consultez notre site Web à **lancienne-lorette.org**, menu « Conseil municipal », puis « Conseillers municipaux ».

Opérations hivernales

Afin de maximiser la sécurité des citoyens et faciliter leurs déplacements en période hivernale, la Ville de L'Ancienne-Lorette s'engage à fournir un service de déneigement aussi proactif qu'efficace, et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Le travail d'entretien hivernal des rues, ou « opération hivernale », va au-delà du déneigement. En effet, il comprend aussi les tâches suivantes :

- Gratter les rues
- Souffler la neige
- Déglacer la chaussée
- Faire l'épandage de fondants et d'abrasifs (sel et sable)

Ces travaux peuvent s'échelonner sur plusieurs jours, selon les conditions climatiques et la nature des travaux à effectuer.

3 ÉTAPES FACILES POUR UN DÉNEIGEMENT SANS TRACAS POUR TOUS

1. Dans quelle zone résidez-vous ?

Le territoire de L'Ancienne-Lorette est divisé en **9 zones d'opérations hivernales : A1, A2, A3, B1, B2, B3, C1, C2 et C3**. Cette façon de faire nous permet d'autoriser le stationnement de nuit plus souvent, pour une plus grande convenance aux citoyens. En effet, le stationnement est interdit uniquement dans la ou les zones visées par une alerte Opération hivernale.

Pour identifier la zone dont vous faites partie, consultez la carte conçue à cet effet. Vous pouvez également obtenir cette information dans votre **Dossier Citoyen, comme suit :**

- 1) Connectez-vous à votre Dossier;
- 2) Cliquez sur le bouton « Mon profil » puis sur « Profil de l'utilisateur ».

La zone d'opérations hivernales dont vous faites partie sera affichée dans la section « Mes informations citoyennes ».

2. Surveillez les alertes « Opération hivernale »

Évitez les désagréments inutiles en étant toujours informé : abonnez-vous aux alertes courriel des opérations hivernales ! **Les alertes sont communiquées au plus tard à 19 h pour l'interdiction de stationner du soir même.** L'alerte peut être en vigueur pour une ou plusieurs zones à

la fois. N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de surveiller les alertes pour votre zone et de les respecter.

- **Alertes courriel :** abonnez-vous sur notre site Web à l'adresse <http://lancienne-lorette.org/formulaires/operation-hivernale/>
- **Téléphone :** 418 872-9817
- **Site Internet :** vérifiez la section « Opération hivernale » à la page d'accueil

3. Libérez les rues



Du 15 novembre au 15 avril inclusivement, lorsqu'une alerte « Opération hivernale » est en vigueur

pour une zone, le stationnement de nuit dans les rues y est interdit de 22 h à 6 h. Puisqu'une opération hivernale ne se limite pas qu'au déneigement, **il est important de respecter l'interdiction de stationner jusqu'à la fin**, car des interventions telles que le déglacage et l'épandage de fondants et d'abrasifs peuvent être effectuées une fois la neige grattée et soufflée.

ATTENTION !

En contrevenant au règlement, vous nuisez à la bonne marche des travaux et retardez le processus d'entretien des rues. De plus, vous vous exposez à une amende et votre véhicule pourrait être remorqué ou déplacé à vos frais.

Aires de stationnement d'appoint

Lorsqu'une alerte « Opération hivernale » est en vigueur, vous pouvez stationner votre véhicule aux emplacements indiqués dans les aires suivantes :

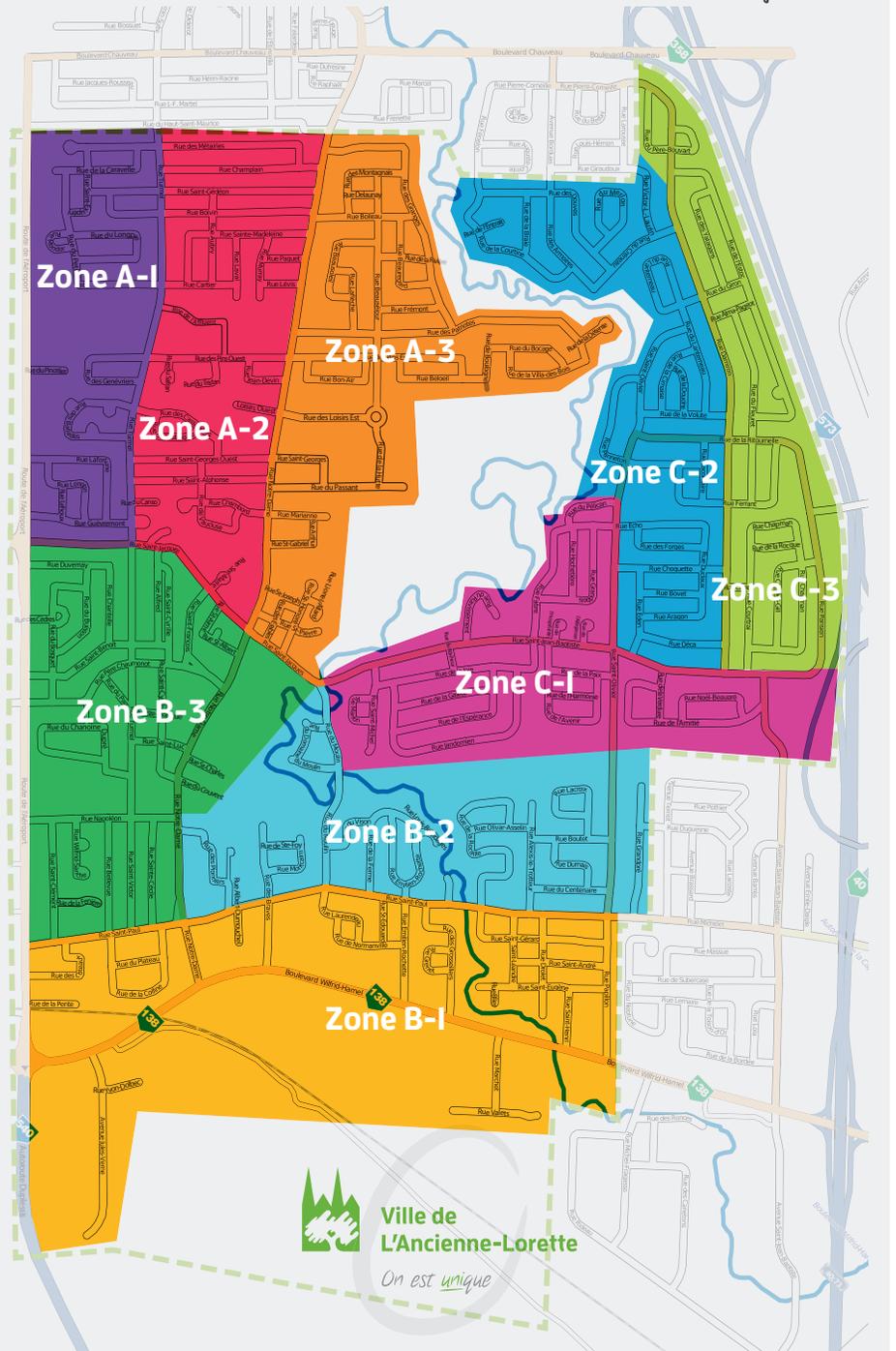
- **Bibliothèque Marie-Victorin**
1635, rue Notre-Dame
- **Hôtel de ville**
1575, rue Turmel
- **Saint-Vincent de Paul**
1305, rue des Loisirs Est

Ces stationnements sont disponibles tous les jours de la semaine, à toute heure, SAUF de 9 h à 12 h (midi), pour des raisons d'entretien.

Carte des zones



OPÉRATION HIVERNALE



Un été trippant t'attend !

Tu veux occuper un emploi dynamique et stimulant cet été ?

Tu es âgé(e) de 15 ans et plus ?

Viens travailler dans notre équipe de feu !

Nous sommes à la recherche d'animateurs et animatrices de camp et aussi d'accompagnateurs et accompagnatrices de camp pour l'été 2022.

Salaire concurrentiel, ambiance de travail stimulante et travail d'équipe sont au rendez-vous !

Pour consulter les offres d'emploi, visite le www.lancienne-lorette.org dans la section Emplois et carrières.

Tu peux aussi nous envoyer dès maintenant ton CV au : emploi@lancienne-lorette.org



Budget 2022



Faits saillants

- **Diminution du taux de taxes résidentielles** de 2,5 %
- **Absorption de l'inflation** de 2,2 %
- **Aide à la relance économique** sous forme de crédit de taxes de 2,5 % pour les propriétaires commerciaux jusqu'à concurrence de 1 250 \$
- Bonification du budget de **paiement comptant** de nos immobilisations
- **Investissements de 12,2 M\$,** subventionnés à la hauteur de 5,2 M\$
- **Diminution de la quote-part** à l'agglomération de Québec 2022 de 1,616 M\$, ce qui représente 4,95 % de notre budget

Impact de la variation de la quote-part

Budget 2022	32 677 452 \$
Variation de la quote-part en \$ entre 2021 et 2022	(1 616 325) \$
Variation en % sur notre budget	(4,95) %

Répartition de la variation de 4,95 %

Diminuer le compte de taxes résidentiel	(2,50) %
Offrir une aide à la relance économique commerciale jusqu'à concurrence de 1 250 \$	(2,20) %
Absorber l'inflation de l'année	(0,25) %
Bonifier notre budget du paiement comptant de nos immobilisations	(0,25) %
Total	(4,95) %

Revenus

	Budget 2021	Budget 2022	Écart (\$)	Écart (%)
Taxes	30 216 882 \$	29 701 530 \$	(515 352) \$	(1,71) %
Compensations tenant lieu de taxes	375 431 \$	376 409 \$	978 \$	0,26 %
Subventions	653 142 \$	652 094 \$	(1 048) \$	(0,16) %
Services rendus	841 209 \$	855 079 \$	13 870 \$	1,65 %
Imposition de droits	803 220 \$	831 340 \$	28 120 \$	3,50 %
Amendes	115 000 \$	115 000 \$	-\$	0,0 %
Intérêts	112 000 \$	146 000 \$	34 000 \$	30,36 %
Total des revenus	33 116 884 \$	32 677 452 \$	(439 432) \$	(1,33) %

Dépenses

	Budget 2021	Budget 2022	Écart (\$)	Écart (%)
Administration générale	2 371 056 \$	2 563 457 \$	192 401 \$	8,11 %
Sécurité publique	109 372 \$	127 755 \$	18 383 \$	16,81 %
Transport	3 857 445 \$	3 944 939 \$	87 494 \$	2,27 %
Hygiène du milieu	843 916 \$	1 021 830 \$	177 914 \$	21,08 %
Aménagement, urbanisme et développement	439 194 \$	525 075 \$	85 881 \$	19,55 %
Loisirs et culture	5 221 855 \$	5 460 617 \$	239 432 \$	4,59 %
Frais de financement	1 118 726 \$	842 437 \$	(276 289) \$	(24,70) %
Remboursement de la dette à long terme	2 059 577 \$	1 678 105 \$	(381 472) \$	(18,52) %
Immobilisations à même les revenus	1 157 132 \$	1 765 000 \$	607 868 \$	52,53 %
Total	17 177 603 \$	17 929 215 \$	751 612 \$	4,38 %
Dépenses non-récurrentes (principalement honoraires professionnels externes pour 2022 – poursuite Ville de QC)	2 047 742 \$	1 221 776 \$	(825 966) \$	(40,33) %
Affectations à même l'excédent de fonctionnement *	(2 758 431) \$	(1 511 380) \$	1 247 051 \$	(45,21) %
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)	(10 720) \$	(10 720) \$	-\$	0,0 %
Total des dépenses	16 456 194 \$	17 628 891 \$	(1 172 697) \$	(7,13) %

* Les affectations sont présentées au suivi de l'excédent de fonctionnement (surplus) - estimé

Quotes-parts à la Ville de Québec

	Budget 2021	Budget 2022	Écart (\$)	Écart (%)
Agglomération – budget de fonctionnement	16 349 305 \$	14 621 514 \$	(1 727 791) \$	(10,57) %
Agglomération – investissements TECQ	225 457 \$	336 922 \$	111 465 \$	49,44 %
Total	16 574 762 \$	14 958 436 \$	(1 616 326) \$	(9,75) %

Autre quote-part

	Budget 2021	Budget 2022	Écart (\$)	Écart (%)
Communauté métropolitaine de Québec	85 928 \$	90 125 \$	4 197 \$	4,88 %
Total	85 928 \$	90 125 \$	4 197 \$	4,88 %

Composition des dépenses

Budget total de 32 677 \$ (en milliers)



Le graphique exclut les affectations de l'excédent de fonctionnement (1 511) \$ et les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (11) \$.

Les enjeux des prochaines années



- Réduire notre dette
- Accélérer notre stratégie d'optimisation des paiements comptant de nos immobilisations pour atteindre un budget récurrent de 5 M\$ annuellement
- Obtenir une quote-part fixe, prévisible et respectant notre capacité de payer
- Rattraper notre déficit en matière de réfection de nos rues

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 et ses financements

Immobilisations	2022	2023	2024
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	9 593 799\$	3 500 000\$	3 500 000\$
Autres infrastructures	341 000\$	–\$	–\$
Machinerie, véhicules et équipements divers	370 000\$	560 000\$	565 000\$
Bâtiments	1 131 799\$	3 527 194\$	2 752 867\$
Parcs et sites des loisirs	407 000\$	50 000\$	50 000\$
Informatique	344 278\$	–\$	–\$
Total	12 187 876\$	7 637 194\$	6 867 867\$
Financements	2022	2023	2024
Activités de fonctionnement (paiement comptant)	1 765 000\$	2 065 000\$	2 365 000\$
Excédent de fonctionnement non affecté (surplus)	1 403 239\$	–\$	–\$
Fonds de parcs et de terrains de jeux	257 000\$	–\$	–\$
Subventions potentielles			
– PAVL – Réfection de diverses rues	2 243 020\$	–\$	–\$
– ADIC – Bibliothèque	881 799\$	1 766 301\$	–\$
– RÉCIM – Bâtiment communautaire	–\$	–\$	2 709 665\$
– TECQ – Réfection de la rue Notre-Dame	1 800 000\$	1 200 000\$	–\$
Autre contribution	50 000\$	–\$	–\$
Règlements d'emprunt	3 787 818\$	2 605 893\$	1 793 202\$
Total	12 187 876\$	7 637 194\$	6 867 867\$

Endettement total net à long terme de l'administration municipale – estimé

	2021	2022	2023
Solde de la dette au 1 ^{er} janvier	33 013 800\$	29 155 000\$	31 917 705\$
Remboursement de capital	(3 214 800)\$	(2 164 324)\$	(2 565 380)\$
Dette en cours de refinancement	(5 644 000)\$	–\$	–\$
Refinancement de la dette en cours de refinancement	–\$	–5 644 000\$	–\$
Affectation des soldes disponibles – refinancement	–\$	(716 971)\$	(475 559)\$
Financement des activités d'investissement	5 000 000\$	–\$	10 000 000\$
Dette au 31 décembre	29 155 000\$	31 917 705\$	38 876 766\$
Dette à la charge du gouvernement du Québec	(5 845 008)\$	(5 484 663)\$	(5 226 367)\$
Dette nette au 31 décembre	23 309 992\$	26 433 042\$	33 650 399\$
Activités d'investissement à financer – estimation	11 965 154\$	10 226 220\$	4 014 038\$
Investissements au PTI – paiement par règlements	–\$	3 787 818\$	2 605 893\$
Utilisation du surplus au lieu de financer les règlements	(1 738 932)\$	–\$	–\$
Portion des subventions à la charge du gov. du Québec	(1 983 344)\$	(1 983 344)\$	(1 983 344)\$
Dette en cours de refinancement	5 644 000\$	–\$	–\$
Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunt	(1 370 628)\$	(527 783)\$	–\$
Somme comprise au surplus accumulé – solde de la dette à payer	(122 289)\$	(93 456)\$	(64 623)\$
Endettement net à long terme de l'administration municipale	35 703 953\$	37 842 500\$	38 222 363\$

Suivi de l'excédent de fonctionnement (surplus) – estimé

	Non affecté	Affecté	Réservé
Solde de l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2020	11 205 222\$	3 980 990\$	21 069 259\$
Affectations au budget 2021 ajustées			
· Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux)	(1 000 000)\$	–\$	–\$
· Refonte du plan et des règlements d'urbanisme	(65 000)\$	–\$	–\$
· Dépenses électorales	(170 000)\$	–\$	–\$
· 350 ^e anniversaire de la Ville	(50 000)\$	–\$	–\$
· Commémoration M. Émile Loranger	(50 000)\$	–\$	–\$
· Aide financière – COVID	(1 006 215)\$	–\$	–\$
· Quote-part TECQ	–\$	(166 930)\$	–\$
Fermeture des règlements d'emprunt	(1 738 932)\$	–\$	–\$
Solde de dette à payer	–\$	66 002\$	–\$
Surplus estimé au 31 décembre 2021	1 519 310\$	–\$	–\$
Somme perçue à la suite du jugement de la Cour supérieure	–\$	–\$	21 069 259\$
Investissements 2021	(380 603)\$	–\$	–\$
Changement de financement – octroi des contrats 2021	(638 767)\$	–\$	–\$
Solde de l'excédent de fonctionnement estimé au 31 décembre 2021	7 625 015\$	3 880 062\$	21 069 259\$
Affectations au budget de fonctionnement 2022			
· Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et fiscaux)	(1 000 000)\$	–\$	–\$
· Refonte du plan et des règlements d'urbanisme	(60 000)\$	–\$	–\$
· 350 ^e anniversaire de la Ville	(110 000)\$	–\$	–\$
· Aide financière – École le Ruisseau	(51 776)\$	–\$	–\$
· Quote-part TECQ	–\$	(260 771)\$	–\$
Amortissement du solde de dette à payer	–\$	(28 833)\$	–\$
Investissements 2022	(1 403 239)\$	–\$	–\$
Solde de l'excédent de fonctionnement estimé après adoption du budget 2022	5 000 000\$	3 590 458\$	21 069 259\$

8 590 458\$

Votre compte de taxes 2022

Les factures de taxes municipales sont émises le **28 janvier**. Elles seront déposées dans le *Dossier Citoyen* des propriétaires ayant adhéré au compte de taxes électronique ou, dans le cas contraire, expédiées par la poste.

Vous avez reçu, en décembre dernier, une lettre de la Ville de Québec et votre avis d'évaluation pour le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2022, 2023 et 2024. Cet envoi contient tous les détails relatifs à votre avis d'évaluation et précise où s'informer en cas de questions.

Quand payer ?

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre la possibilité de payer votre compte de taxes en **4 versements, sans frais ni intérêt, ou en 12 versements égaux, avec frais et intérêts.**



Voici les dates d'échéance pour l'année 2022 :

3 mars	5 mai
14 juillet	29 septembre

Nouveauté cette année !

Possibilité de payer en 12 versements égaux

Il vous est désormais possible d'opter pour le mode de versements égaux (MVE) afin d'étaler le paiement de vos taxes municipales en 12 versements (avec frais et intérêts). Pour connaître le montant de votre mensualité et celui des frais et des intérêts liés à ce mode de paiement, vous pouvez nous téléphoner au 418 872-9811. Notez que vous devez obligatoirement adhérer au service de prélèvements de taxes automatiques afin de pouvoir bénéficier du MVE.

Faites vite !
Vous avez jusqu'au
28 janvier
pour vous inscrire.

Adhérez au compte de taxes électronique

Nous vous offrons la possibilité de recevoir votre compte de taxes de façon électronique seulement. Vous y aurez ainsi accès en tout temps, tout en posant un geste pour l'environnement. C'est simple et sécuritaire !

- À partir de votre *Dossier Citoyen*, cliquez sur l'onglet *Propriété* puis sur le bouton *Ajouter une propriété*.
- Vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant du premier versement qui figurent sur la version papier de votre compte de taxes 2021. (service non offert aux nouveaux propriétaires)
- Entrez les informations demandées.
- Sous *Recevoir les comptes de taxes en ligne seulement*, cliquez sur le bouton *M'abonner*.

RÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE
pour tous les utilisateurs

Adhérez aux prélèvements de taxes automatiques

Saviez-vous que vous pouvez payer vos taxes par prélèvements bancaires automatiques ?

Évitez les retards et les oublis ! Vos paiements seront effectués à temps, sans même que vous n'ayez à y penser.

- Sur le site **lancienne-lorette.org**, rendez-vous dans la section *Formulaires*.
- Cliquez ensuite sur *Taxes municipales*, puis sur *Formulaires* et choisissez *Formulaire d'adhésion* au débit préautorisé.

Des versions imprimées du formulaire sont également disponibles à l'hôtel de ville.

Location de salles



Vous êtes à la recherche d'une salle pour un événement à L'Ancienne-Lorette ? La Ville offre en location une grande variété de salles pouvant convenir à tout type d'événement et pouvant être aménagées et équipées selon vos besoins !

Situées au Point de service Émile-Loranger, à la bibliothèque Marie-Victorin, au Centre communautaire et à la Hutte, nos salles peuvent accueillir de 20 à 200 personnes. Des mesures sanitaires s'appliquent selon le type d'activité prévue; n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes les détails.

Information et réservation :
lancienne-lorette.org/location-despaces

La lecture et les problèmes de vision

Saviez-vous que plusieurs options de lecture s'offrent à ceux qui éprouvent des problèmes de vision ?

En effet, la bibliothèque Marie-Victorin possède dans sa collection plusieurs centaines de livres en gros caractères. Pour une recherche plus aisée, rappelez-vous que les romans en gros caractères ne sont pas intégrés à la collection régulière mais plutôt disponibles près du comptoir de prêt.

Par ailleurs, pour un confort optimal de lecture, les livres numériques permettent d'ajuster à votre guise la luminosité de l'écran ainsi que la taille des caractères. Quant aux livres audio et audio numériques, ils s'écoutent partout en ne sollicitant que les oreilles et en libérant les yeux et même les mains !

Pour profiter de ces services, il suffit de vous informer au comptoir de prêt aux heures d'ouverture, ou tout simplement de vous connecter à votre dossier d'abonné sur la page du catalogue de la bibliothèque Marie-Victorin pour les livres numériques.

L'abonnement est gratuit pour les citoyens de L'Ancienne-Lorette, profitez-en !



De jeunes Lorettains engagés dans leur communauté

À l'occasion du temps des fêtes, les lorettains Gabriel Hébert, Mia Ross et Hubert Lemieux (absent sur la photo), élèves de 6^e année de l'école des Hauts-Clochers, ont confectionné 120 cartes de souhaits qu'ils ont ensuite remis aux aînés de la résidence Les Pionniers, à L'Ancienne-Lorette.

Félicitations pour cette initiative qui a sûrement été très appréciée !

La Lorettaine Natacha Veilleux lance son premier livre !

La Lorettaine Natacha Veilleux célèbre la sortie d'**Ensemble sur le pont**, le premier tome de la saga familiale historique **Yeux bridés et peau perlée**, une trilogie qui couvre 80 ans et s'enracine aux quatre coins du monde.

L'autrice, qui a vécu à L'Ancienne-Lorette pendant 21 ans, souligne le travail colossal derrière l'œuvre qui a nécessité plus de 12 ans. « Quand mon grand-père m'a demandé d'écrire son livre, il y a environ 30 ans, je ne savais pas que ce serment allait changer ma vie... »

Elle a d'abord enregistré les histoires de ses grands-parents sur sa petite enregistreuse de journaliste, avant de faire tout un travail de scénarisation. Elle a par la suite offert à ses grands-parents un chapitre à la fois pour leur anniversaire de mariage. C'était un projet qui, selon elle, gardait son grand-père en vie.



Elle tient à rappeler l'aspect familial du projet, autant dans son contenu que dans sa création. De fait, elle a tenu à ce que sa cousine Laurie Veilleux et sa conjointe, l'illustratrice Annabelle Zouaghi, soient à la barre de la page couverture et de la mise en page. « Mon grand-père est malheureusement décédé avant de voir le produit final, mais il a su que Laurie faisait la couverture. C'était une grande fierté pour lui de savoir que son livre réunissait la famille, encore et toujours, malgré la mort... » explique-t-elle.

Les exploits d'Évelyne Viens soulignés à L'Ancienne-Lorette

Quelques mois après avoir remporté une médaille d'or en soccer aux Jeux Olympiques de Tokyo, la joueuse lorettaine Évelyne Viens était de passage à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (PAL), où elle a effectué son parcours secondaire, pour un événement reconnaissance.

M. Gaétan Pageau, maire de L'Ancienne-Lorette a remis à notre fierté locale une bannière souvenir afin de souligner son parcours exemplaire et inspirant pour la jeunesse.

La championne s'est dit heureuse de revenir dans sa ville natale lorsqu'elle en a l'occasion et souhaite inciter les jeunes à croire en leur potentiel et à aller au bout de leur passion, alors qu'elle a elle-même atteint son plus grand objectif après 24 ans d'efforts.

Au terme de la cérémonie, les élèves de la concentration féminine de soccer de la PAL

ont eu la chance de jouer une partie amicale aux côtés de leur idole. Un moment magique pour elles !



De gauche à droite : M. Gaétan Pageau, maire, Évelyne Viens, médaillée olympique, M. Sébastien Hallé, conseiller municipal et Mme Isabelle Grenier, conseillère municipale.

Dossier Citoyen



Votre Dossier Citoyen, votre allié au quotidien!

On vous simplifie la vie! Grâce au *Dossier Citoyen* personnalisé, obtenez un accès rapide, facile et sécurisé aux services de la Ville de L'Ancienne-Lorette réunis en un seul endroit! L'application Voilà! est aussi disponible gratuitement pour simplifier encore plus l'accès au *Dossier Citoyen*. Téléchargez-la maintenant!

Les fonctionnalités du Dossier Citoyen

Votre calendrier personnalisé

On vous accompagne au quotidien! Toutes les dates importantes qui vous concernent sont regroupées dans votre propre calendrier :

- Vos activités de loisirs
- Vos collectes de recyclage et d'ordures
- Vos échéances pour le paiement de votre compte de taxes
- Et plus encore

Vos activités de loisirs

- Vos activités de loisirs
- Inscription rapide aux activités
- Historique de vos inscriptions et de vos factures
- Paiement en ligne
- Accès à votre relevé pour frais de garde d'enfants (relevé 24)

Votre propriété

- Votre compte de taxes en version électronique
- Votre évaluation municipale

Vos demandes

- Inscription aux collectes des monstres et des branches
- Demandes de permis
- Signalement de problèmes non urgents

Nouvelles et alertes

Recevez des nouvelles selon vos intérêts ou qui concernent le secteur où se trouve votre résidence.

- Nettoyage des rues ou rinçage du réseau d'aqueduc dans votre secteur
- Fermeture d'eau temporaire
- Travaux
- Activités et événements
- Et plus!

lancienne-lorette.org

Créez votre Dossier Citoyen dès maintenant!

COVID-19 – Activités sous réserve de la situation sanitaire



Gratuit et facilement accessible!

Profitez de l'hiver au parc de la Rivière!

Pendant toute la saison hivernale, profitez des installations du parc de la Rivière, situé au 1307, rue des Loisirs Est. Le passeport vaccinal n'est pas requis pour ces activités extérieures, mais le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur des bâtiments de service.

PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE

Le parc de la Rivière dispose d'un anneau de patinage pour le patinage libre et de deux patinoires avec bandes pour pratiquer le hockey libre.

HORAIRE

- Lundi au vendredi : 12 h à 22 h
- Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

L'horaire est sujet à changement sans préavis en fonction des conditions météorologiques. Consultez le lancienne-lorette.org pour connaître l'état des patinoires.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Aucune rondelle et aucun bâton ne seront tolérés sur l'anneau de glace. Celui-ci est réservé au patinage libre seulement.
- Le port d'un casque est fortement recommandé.
- Tous les patineurs doivent circuler dans le même sens sur la patinoire et à une vitesse normale.
- Les enfants qui utilisent des appuis pour patiner doivent être accompagnés d'un adulte et se tenir au centre de la patinoire.
- Le port du couvre-visage n'est pas requis à l'extérieur, mais est obligatoire à l'intérieur des bâtiments de service.

Il est strictement défendu de :

- S'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire et de s'asseoir sur le bord de la bande.
- Boire ou manger sur la patinoire.
- Patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- Patiner en poussant ou en tirant un traîneau ou une poussette.
- Se tirer ou de bousculer.
- Faire des courses ou patiner à une vitesse excessive.
- Faire la chaîne, jouer à la tague ou lancer des balles de neige.
- Freiner brusquement.
- Jeter des objets sur la patinoire.
- Patiner dans le sens contraire ou à reculons.
- Pratiquer des figures de patinage artistique.

SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE, DE RAQUETTE, DE VÉLO SUR NEIGE ET DE SKI DE FOND

Le magnifique réseau de sentiers de **7 kilomètres** plaira à tous les amateurs de grand air. Tout l'hiver, les sentiers sont minutieusement entretenus pour que vous puissiez en profiter au maximum!



Programme d'accompagnement



Programme Vacances-Été 2022

Votre enfant sera inscrit au Programme Vacances-Été et a besoin d'un accompagnement spécialisé ? Vous avez jusqu'au lundi **14 mars 2022** pour soumettre sa candidature.

COMMENT FAIRE ?

- Complétez les documents concernant l'accompagnement, disponibles au **lancienne-lorette.org/sports-et-loisirs/programme-vacances-ete-pve**.
- Une fois complétés, envoyez vos documents par courriel au **froy@lancienne-lorette.org**.
- Les candidatures seront soumises à un comité d'évaluation. Cette mesure est mise en place afin de nous assurer de pouvoir répondre adéquatement aux besoins de votre enfant.

COVID-19 – Activités sous réserve de la situation sanitaire

Semaine de relâche

6 au 12 mars 2022

Nous vous proposons une semaine de relâche débordante d'activités pour tous les goûts !

L'inscription est obligatoire, dès le 24 janvier, pour les activités de la bibliothèque et les journées de type camp de jour. Faites vite, les places sont limitées !



Inscription en ligne
dès le 24 janvier 2022

Dossier Citoyen



Vous devrez obligatoirement posséder un **Dossier Citoyen** pour procéder à l'inscription.

	PATINAGE LIBRE	ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE	JOURNÉES CAMP DE JOUR*	HOCKEY ET PATINAGE LIBRES	BAINS LIBRES
	Complexe sportif	Bibliothèque Marie-Victorin	Aquagym	Parc de la Rivière	Aquagym Élise Marcotte
Dimanche 6 mars	13 h à 14 h 30			10 h à 22 h	
Lundi 7 mars	12 h à 13 h 30		Journée animée camp de jour Sortie à l'Érablière du Lac-Beauport 7 h 30 à 17 h	10 h à 22 h	
Mardi 8 mars	16 h 30 à 17 h 30	Conte pour tous Le plus malin de Mario Ramos 10 h 30 à 11 h 30 Club Lego 13 h 30 à 14 h 30	Journée animée camp de jour Sortie à l'École de cirque de Québec 7 h 30 à 17 h	10 h à 22 h	
Mercredi 9 mars	-	Spectacle Les petits mots de Paolo 13 h 30 à 14 h 30	Journée animée camp de jour Sortie au Quillorama Frontenac 7 h 30 à 17 h	10 h à 22 h	
Judi 10 mars	12 h à 13 h 30	Club Lego 13 h 30 à 14 h 30	Journée animée camp de jour Sortie au Musée de la Civilisation 7 h 30 à 17 h	10 h à 22 h	
Vendredi 11 mars	-	Animation et atelier de naturalisation sur les insectes 9 h à 10 h 30 (5-7 ans) 10h45 à 12h15 (8-12 ans)	Journée animée camp de jour Journée film et baignade 7 h 30 à 17 h	10 h à 22 h	
Samedi 12 mars	13 h à 14 h			10 h à 22 h	

*Inscription obligatoire

Consultez l'horaire spécial de la relâche: **lancienne-lorette.org**

Information et inscription: lancienne-lorette.org

Nouvelles des organismes

Tournoi provincial de hockey Midget au profit de HAL



La 8^e édition du tournoi provincial M18 (Midget) Mustangs de L'Ancienne-Lorette se tiendra du **2 au 6 février** prochains au Complexe Sportif Multidisciplinaire. Le tournoi recevra 28 équipes Midget A et B composées de joueurs de 15 à 17 ans provenant de 11 régions du Québec qui rivaliseront pour obtenir les prestigieuses coupes Dominique Paquet et Canac.

Au total, 48 parties seront disputées entre le mercredi 2 février, à 16 h 30 et le dimanche 6 février en après-midi, pour les finales. La partie d'ouverture officielle du tournoi aura lieu le jeudi 3 février dès 19 h 30, où les Mustangs Midget A de L'Ancienne-Lorette accueilleront les Dynamos de Shawinigan.

Les profits du tournoi seront remis à l'association de hockey mineur de L'Ancienne-Lorette (HAL).

On vous attend en grand nombre, l'entrée est gratuite !

Portes ouvertes au Club Toastmasters de L'Ancienne-Lorette

Le **10 janvier prochain**, à 19 h 15, le Club Toastmasters de L'Ancienne-Lorette tiendra une soirée portes ouvertes.

Venez observer ce qui se passe lors d'une soirée au club. Les membres seront là pour vous accueillir et répondre à vos questions. Si améliorer la prise de parole en public et développer vos aptitudes de leadership vous intéresse, venez nous voir !

La rencontre se déroule au Point de service Émile-Loranger, situé au 1625, rue Notre-Dame. Vous pouvez également assister en ligne au toastmasters.solmeg.com/clublancienlorette.html.



Information

Gérard Mongbé, vp.recrutement.anc.lorette.tm@gmail.com, 581 500-0726



L'Escadron 921 et le Club Optimiste de L'Ancienne-Lorette, un partenariat de longue date au bénéfice des jeunes

En octobre dernier, le Club Optimiste de L'Ancienne-Lorette a fait un don de 6 000 \$ à l'Escadron 921 en vue de soutenir les activités des cadets et cadettes.

C'est depuis 2012, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Escadron, que le Club Optimiste les parraine. Cette collaboration a créé de forts liens entre les deux entités et a porté fruit lors d'activités de financement, telles que le pont payant et le super-bénéfice annuel. D'ailleurs, le Club Optimiste a collaboré à fonder l'Escadron, en 1992, d'où l'utilisation aujourd'hui du nom Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette, ayant été officialisé lors de son 20^e anniversaire.

Pour Mme Francine Roy, membre du Club Optimiste : « le programme des cadets est une belle façon pour les jeunes d'apprendre et de développer du respect. Les valeurs de l'Escadron sont similaires à celles du Club Optimiste. »

Après de nombreuses années d'activités, le Club Optimiste, dont la mission était d'aider les jeunes en leur offrant des opportunités de se

développer, fermera malheureusement ses portes. La pandémie et le manque de relève ont été fatals pour celui-ci.

L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette tient à remercier chaleureusement son partenaire des dernières années pour tout le soutien accordé depuis sa création. La contribution du Club Optimiste a enrichi l'expérience des cadets en leur procurant plus de moyens pour faire des activités où ils se découvrent, apprennent le leadership et accumulent des expériences incroyables qui leur seront bénéfiques dans le futur.

Vous avez entre 12 et 18 ans et vous souhaitez aussi vivre des expériences dynamiques et enrichissantes ?

Inscrivez-vous en tout temps en visitant le 921.ca !

Cet article vous a été présenté par les cadets reporters *Alek Guitard* et *Perrine Yode* de l'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette.

Les amis du livre

Vous aimez la lecture et aimeriez discuter de vos trouvailles avec d'autres personnes qui partagent cet intérêt ? Participez aux Amis du livre, chaque deuxième mardi du mois, à 13 h 30, à la salle Victor-Laurin de la bibliothèque Marie-Victorin !

11 janvier – 8 février – 8 mars – 12 avril – 10 mai

Aucune inscription requise, présentez-vous directement sur place !

C'est gratuit !

Conférence St-Vincent de Paul de L'Ancienne-Lorette

HORAIRE DU COMPTOIR DE VENTE – HIVER 2022

- **Mardi 11 janvier, 8 février et 15 mars**
18 h 30 à 20 h
Vente de vaisselle, vêtements, livres, bijoux, meubles, articles de sports.
- **Mardi 25 janvier, 22 février et 29 mars**
18 h 30 à 20 h
Vente de jouets, vaisselle, vêtements, livres, bijoux, meubles, articles de sports.
- **Mardi 18 janvier, 1^{er} février, 15 février, 1^{er} mars et 22 mars**
13 h à 15 h
Vente de vaisselle, vêtements, livres, bijoux.

VENTE DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS

Tous les lundis, mercredis et vendredis matin, de 8 h 30 à 10 h 30.

COLLECTES D'OBJETS, DE JOUETS ET DE VÊTEMENTS

Nous recueillons à notre local les dons de toutes sortes : vaisselle, vêtements, bijoux, films, musiques, petits électroménagers, articles de sports, livres, etc.

Les dons de vêtements peuvent également être déposés dans des conteneurs identifiés à l'arrière du Jean Coutu de la rue des Patriotes et à l'arrière de la bibliothèque Marie-Victorin.

COLLECTES DE MEUBLES

La collecte de meubles s'effectue les mercredis et vendredis, en avant-midi. En raison des mesures sanitaires, ces meubles devront être déposés hors du logement afin d'être ramassés. Notons que nous ne ramassons pas tous les meubles, cela varie selon nos besoins. Si vous désirez faire un don, veuillez laisser un message au 418 874-0101.

Vos dons nous permettent de combler les besoins de plusieurs familles de notre communauté : aide alimentaire, rentrée scolaire, camps d'été pour les enfants, vêtements, etc. Merci pour votre contribution à la cause des démunis!

Information

418 874-0101
Facebook.com/ssvpanclor
1305, rue des Loisirs Est



Chantelait, le groupe de soutien à l'allaitement

CLINIQUE D'ALLAITEMENT

- Location et achat de tire-lait
- Soutien téléphonique
- Ateliers d'information
- Fiches-conseils
- Trousse de bienvenue pour bébé

Les mardis de 9 h 30 à 11 h 30

Pour participer, abonnez-vous à notre page Facebook Chantelait!

Chantelait.org | 418 877-5333 sur rendez-vous

Chaque semaine, nous présentons des ateliers aux thématiques variées!

Association féministe d'éducation et d'action sociale



ACTIVITÉS

MENSUELLES HIVER 2022

19 janvier, à 9 h : Déjeuner amical
Restaurant à préciser
16 février : Réunion mensuelle

« L'AFÉAS

DEVIENT DURABLE »

16 mars : Réunion mensuelle
« Le travail invisible et la charge mentale »

ATELIERS PLAISIR D'ÉCRIRE

Les mercredis 12 janvier, 9 février et 9 mars, à 14 h 30

Point de service Émile-Loranger – Local 201

COURS DE Q-GONG

Tous les mercredis de janvier, février et mars, à 13 h
Bibliothèque Marie-Victorin

SOIRÉE-CONFÉRENCE

AVEC LOUISE PORTAL

Judi 21 avril, à 20 h
Auditorium de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

Information :

Monique Côté | 418 914-6064
symaric@videotron.ca

Cercle de Fermière de L'Ancienne-Lorette

Le Cercle de Fermière de L'Ancienne-Lorette offre à ses membres et citoyens de L'Ancienne-Lorette et des environs divers ateliers de découverte de techniques artisanales.

Les informations ponctuelles, dont les coûts par ateliers, seront diffusées sur la page Facebook du Cercle : facebook.com/cflancienlorette

SAMEDI JEUNESSE 2022 – ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Un samedi par mois, de 9 h à 11 h, un atelier est proposé aux jeunes de 8 à 14 ans.

- **22 janvier** : Pochette – Projet couture
- **19 février** : Porte clé en cuirette
- **19 mars** : Décoration d'un hibou en macramé
- **16 avril** : Initiation au crochet

ATELIERS HIVER 2022

- Madame prend congé : **19 janvier au 1^{er} juin**
- Cours de tricot et accompagnement personnalisé : **19 janvier au 1^{er} juin** (groupe fermé)
- Tablier avec carré en courtepoinette : **18 et 25 janvier**
- Recyclons nos chandails de laine en mitaine et chaussettes : **20 janvier**
- Dentelle au fuseau – 5 séances : **12 février au 12 mars**
- Amigurumi : **15 février et 22 février**
- Pochette en cuir : **8 et 22 mars**
- Mitaine au four : **22 et 29 mars**
- Le Saori – tissage : **1^{er} juin**

Information

cflancienlorette@gmail.com
418-561-2363



Festival des neiges : en route pour un voyage nordique!

12 et 13 février 2022

La programmation
complète sera bientôt
annoncée sur notre
site web et sur notre
page Facebook.
Restez à l'affût

Préparez vos habits de neige
et venez bouger en famille
au Festival des neiges de
L'Ancienne-Lorette les
12 et 13 février prochains!

Au menu de cet
événement **gratuit** :
le grand retour des
sculptures sur neige dont
certaines réalisées par des
professionnels, activités
hivernales animation,
musique et plus encore!

Calendrier municipal 2022

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1				5			1				5
2	3	4				8	6		8				12	6		8				12
9		11				15	13	14	15				19	13	14	15				19
16	17	18				22	20	21					26	20	21	22				26
23	24					29	27	28						27	28					
30	31																			



Collecte des ordures ménagères
Selon la journée habituelle de chaque secteur



Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise au plus tard le vendredi
précédant la collecte, à 16 h 30.



Collecte des matières recyclables
Selon la journée habituelle de chaque secteur



Séance du conseil municipal
Diffusée en direct sur Youtube, à 19 h 30



Collecte des résidus verts
Selon la journée habituelle de chaque secteur.



Collecte de branches

À conserver

Consultez le
calendrier municipal
complet en ligne!

Vous y trouverez :

- Les dates importantes à retenir pour toute l'année (événements, dates limites, séances du conseil municipal, etc.)
- Les dates des collectes (ordures, recyclage, encombrants, branches, résidus verts)
- Les coordonnées des installations municipales
- La carte des zones des Opérations hivernales
- Les coordonnées des organismes communautaires

Pour le consulter et le télécharger,
visitez le [lancienne-lorette.org/ma-ville/
calendrier-municipal/](http://lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/)

Le
Lorettain



Ville de
L'Ancienne-Lorette

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette
Illustrations : freepik.com
Tirage : Plus de 8 200 exemplaires

Le Lorettain est un périodique publié 4 fois par année par la Ville
de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les
foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Lorettain doit être acheminée à :

Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811 | communication@lancienne-lorette.org

[f](https://www.facebook.com/lancienne.lorette) [y](https://www.youtube.com/channel/UC...) [in](https://www.linkedin.com/company/lancienne-lorette)

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le
but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination